

Rencontre avec l'Honorable Elvy Robichaud, Ministre de l'éducation

Mercredi le 22 septembre dernier, nous avons rencontré le Ministre Robichaud afin de connaître la position gouvernementale dans tout le dossier de l'enseignement post-secondaire au Nouveau-Brunswick. Il nous semblait que depuis l'élection en juin dernier l'éducation des ni-

veaux primaire et secondaire avait monopolisé le débat.

Au cours de cette rencontre de plus d'une heure, nous (Jack Vanderlinde, Président, Claude Dionne, Vice-président et Desmond Morley, Directeur général) avons eu un échange avec le Ministre, M. Elvy Robichaud, le Sous-ministre, M. Dennis Cochrane et le Directeur du Groupe d'innovation post-secondaire M. James Cromwell du ministère de l'Éducation. Au cours de cet entretien, nos échanges ont porté principalement sur l'engagement du gouvernement face à l'éducation post-secondaire et son financement, les priorités et le partenariat entre les établissements, le fonds de bourses du Millénaire et le financement de la recherche.

ment étalé sur trois années et d'une augmentation annuelle de 2 p.cent. Toutefois, selon le Ministre, l'examen des comptes publics pourrait amener le gouvernement à atténuer les promesses contenues dans le programme électoral.

Lors de notre réunion, nous avons aussi appris que le ministre venait de conclure une entente avec le Gouvernement fédéral au sujet des Fonds des bourses du Millénaire permettant d'assurer une plus grande accessibilité à l'éducation post-secondaire. L'enveloppe globale pour les trois prochaines années est de 7,2 millions \$. Ainsi, 95 p. cent de ces fonds seront destinés aux personnes inscrites en deuxième année ayant déjà démontré un besoin financier, (c'est-à-dire, qui reçoivent ou sont éligibles à recevoir de l'aide du gouvernement provincial) et 5 p. cent ou 360,000 \$, seront destinés aux étudiant.e.s de niveau secondaire ayant démontré un rendement exceptionnel.

D'entrée de jeu, le Ministre nous a annoncé qu'il avait entre les mains un rapport préparé par l'ancien Vice-recteur de l'Université de Moncton sur l'état des universités du Nouveau-Brunswick et leur financement. Ce rapport a été publié le 16 novembre et envoyé au Conseil des Ministres pour débat.

Avant l'arrivée du Ministre, le Sous-ministre et M. Cromwell (qui était là au lieu de Madame Rachel Bard, sous-ministre adjointe) nous ont informé que le gouvernement songeait à introduire un livre blanc pour discuter et définir les paramètres d'une loi régissant l'accès à l'information dans le cas des établissements universitaires de la province.

(suite à la page 2)

Avis

Réunion du conseil

**le 27 novembre 1999
à 1030 h**

**à la salle du conseil situé
au rez-de-chaussée,
Centre de Santé Victoria
rue Brunswick, Fredericton**

**Toutes les réunions du Conseil de
la FAPPUNB sont ouvertes à
chacun des membres des
associations et nous invitons
chaleureusement tous ceux et celles
qui désireraient y assister.**

**VOS OPINIONS
SONT BIENVENUES**

Une invitation spéciale est lancée à tous les membres des associations locales qui désirent nous faire parvenir des textes et leurs opinions au sujet de la vie universitaire en général.

Conséquemment, les lecteurs et lectrices sont cordialement invité/e/s à faire parvenir leur point de vue ou à formuler leurs commentaires par écrit à :

Le Bulletin de la FAPPUNB
65 Brunswick, Suite 297
Fredericton, NB E3B 1G5

Au sujet du financement, M. Robichaud nous a rappelé qu'au cours de la dernière campagne électorale, le Premier ministre s'était engagé à supporter adéquatement le système de santé et le système d'éducation. A ce moment on parlait d'un finance-

Sommaire...

Commercialisation des universités.....	2
CCST/Acquisition de compétences, la suite	4
Le Prix Condition Féminine/Les écrivaines dans les universités du Nouveau-Brunswick revisitées.....	5
AG, Bourse d'études, PNRA photographies	6,8
Anne-Marie Arsenault: Portrait d'une femme engagée	7

Message du président

Chères et chers collègues,

D'abord, je voudrais offrir mes meilleurs vœux à nos associations membres qui sont en processus de négociation des contrats. Bien que les négociations collectives ne fassent pas partie du mandat de la fédération, nous reconnaissons néanmoins et appuyons totalement la voix collective du corps professoral dans la détermination de l'évolution de la profession.

En mai dernier, la fédération s'est engagée dans une quête de renouvellement, dans un monde en mutation. Une nouvelle mission nous a lancés dans une tentative de rapprochement avec la base. À cette fin, nous nous sommes efforcés d'améliorer les communications avec les associations membres et de les faire participer plus à fond à la bonne marche de leur fédération. Nous avons régulièrement envoyé aux associations des rapports d'activités de la fédération, et un pas important a été franchi pour lancer notre page

Web pour le moment, l'Université de Moncton à Edmundston est notre hôte à titre gracieux à

[http://www.cuslm.ca/fappunb/;](http://www.cuslm.ca/fappunb/)

notre adresse sera bientôt

<http://www.fnbfa.ca>

et son équivalent français,

<http://www.fappunb.ca>

Nous espérons que nos lecteurs visiteront le nouveau site web et nous soumettront leurs commentaires. Nous nous sommes adaptés aux changements de mandat sans pour autant délaisser nos fonctions principales d'information et de groupe de pression.

Nous prévoyons que notre site Web pourra à la fois diffuser les nouvelles de la fédération et permettre aux associations locales d'en faire autant lorsqu'elles sont engagées dans des conflits de travail. Le Bulletin, de même que les exposés et les affaires récentes de la fédération, sera à votre disposition dans les meilleurs délais. La nécessité de traduire

toutes les communications impose des contraintes à la publication mais, récemment, des membres d'associations locales se sont portés volontaires.

La fédération s'est préoccupée de façon continue de la commercialisation croissante des universités. En particulier, nous trouvons très perturbant la tentative du gouvernement de détourner la recherche et les programmes d'études vers les besoins privés de l'industrie. Comme quelques rapport dans ce numéro le démontrent, une bonne partie de nos efforts au cours des six derniers mois, a porté sur l'opposition aux déclarations de l'industrie et des bureaucrates qui semblent chercher à faire des universités les valets de l'industrie. Il faudra une mobilisation de tous les intervenants du monde universitaire, et des groupes apparentés, pour renverser cette vague mal fondée qui balaie la nation.

J. Vanderlinde, President

COMMERCIALISATION DES UNIVERSITÉS

Du 29 au 31 octobre, le président et le directeur général ont assisté au symposium « Universities and Colleges in the Public Interest » organisé à Ottawa par l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU). La rencontre portait uniquement sur l'étude des nombreuses manifestations de forces cherchant à commercialiser les universités canadiennes.

Le symposium a débuté par un lancement de livre pour souligner la sortie de *Universities for Sale*, de Neil Tudiver (sous la direction de James Lorimer and Company Ltd. – ISBN 1-55028-690-0), le premier ouvrage de la série de monographies de l'ACPU. [La lecture de cette publication est fortement recommandée à toutes les personnes que le sujet intéresse. – La rédaction]

Le symposium lui-même a été un exposé rapide sur la façon dont nos universités, en manque de fonds publics, sont de plus en plus séduites par les généreuses subventions provenant d'intérêts commerciaux, en faisant peu de cas des problèmes d'éthique que cela peut soulever.

D^{re} Nancy Olivieri, M.D., qui a insisté pour publier des résultats de recherche défavorables pour Apotex, la société pharmaceutique qui a financé sa recherche, a parlé des sanctions permanentes dont elle fait l'objet de la part de son employeur, le Sick Children's Hospital de Toronto, et de l'Université de Toronto, où elle enseigne. Ces deux établissements devaient bénéficier des largesses d'Apotex – des millions de dollars – avant que D^{re} Olivieri ne sonne l'alarme. À l'heure actuelle, les deux tentent activement de se dé-

barrasser d'elle.

P^{re} Ursula Franklin, professeure émérite de génie à l'Université de Toronto, était la conférencière principale à la séance plénière d'ouverture. Elle a communiqué à son auditoire de quelque 200 membres du corps professoral de tout le Canada une sagesse simple mais irréfutable. « Le savoir, a-t-elle affirmé, est un bien public et non une possession privée ». Elle ne doit donc jamais demeurer un secret. P^{re} Franklin a déclaré que « la compétitivité [commerciale] mondiale est simplement la privatisation de la guerre. »

P^{re} Franklin, une métallurgiste, a déploré la tendance à la diminution de la recherche privée que

(Suite à la page 3)

COMMERCIALISATION DES UNIVERSITÉS

(Suite de la page 2)

l'industrie veut combler en réclamant un rôle accru de la part des institutions financées par les deniers publics. Selon elle, il fut un temps où les grandes compagnies métallurgiques (p. ex., Dofasco, Inco, Alcan) avaient leurs propres installations de recherche et engageaient leurs chercheurs. Récemment, toutefois, elles se sont rendu compte qu'elles n'avaient pas à investir dans leurs propres

installations, parce que les universités étaient tout à fait disposées à leur fournir les infrastructures et le personnel de recherche nécessaires en retour d'injections de fonds dont elles ont tant besoin. Les administrations fédérales successives ont favorisé la croissance de ce phénomène en ne soulevant aucune objection à ce qu'on utilise ces installations financées par les contribuables à

des fins privées, à une fraction de ce qu'il leur en coûterait aux entreprises pour maintenir leurs propres équipements.

En tout, 18 personnes ont fait des exposés qui étaient entrecoupés de cinq séances de discussion. L'ACPU a l'intention de publier prochainement les actes du symposium et encourage les membres du corps professoral à s'en procurer un exemplaire.

Rencontre avec l'Honorable Elvy Robichaud, Ministre de l'éducation

Ce projet de loi tentera de concilier les notions d'accessibilité à l'information et l'imputabilité des établissements qui reçoivent des fonds publics. La Fédération sera invitée à participer aux audiences prévues à cet effet. En matière d'imputabilité et de reddition des comptes, les deux porte-parole du ministère de l'Éducation ont affirmé qu'il était faux de prétendre que le ministère de l'Éducation désirait s'ingérer dans la gestion des universités. Au contraire, ils pensent que les universités représentent une institution qui doit faire tout ce qu'elle peut pour protéger son autonomie dans notre société.

Nous avons aussi discuté avec le Ministre la présence à Fredericton d'un établissement privé "Unexus University" qui dispensera des cours sur Internet. Le Ministre nous a répondu que le Gouvernement étudiait la possibilité d'introduire une loi qui limiterait l'utilisation du terme "université" et qu'il semblait difficile de

changer la situation dans le cas de "Unexus University".

Le Ministre nous a aussi parlé d'un partenariat nécessaire entre les universités et les établissements post-secondaire du Nouveau-Brunswick. Pour lui, il est clair que l'ensemble des acteurs du système doit collaborer et il s'avère indispensable d'éviter les duplications coûteuses et inutiles. De plus, il a ajouté que le système d'enseignement post-secondaire et les universités, doivent se renouveler en comptant sur la participation de toutes les personnes impliquées. Il a terminé son exposé en nous disant que les universités sont prioritaires pour le Gouvernement et qu'il est nécessaire de faire mieux avec les ressources actuelles. Dans cette même ligne d'idées, la Fédération et ses membres seront appelés à intervenir d'avantage dans le débat sur le renouvellement du système.

Finalement, le Ministre a reconnu l'importance de la recherche qui se fait dans nos universités et a constaté que nous avons obtenu une part équitable du Fonds canadien de soutien à l'Innovation (FCT) compte tenu des priorités gouvernementales.

En terminant, M. Robichaud nous a rappelé que l'éducation était une priorité pour le gouvernement et il a insisté sur l'extrême importance de poursuivre le développement de l'enseignement supérieur et d'assurer un financement adéquat.

Suite à notre rencontre nous pouvons dire que nous sommes en présence d'un Ministre qui maîtrise bien le dossier des établissements universitaires et qui comprend bien leur complexité. Il nous semble avoir une vision réaliste de la situation financière et il anticipe que les acteurs du système vont devenir des partenaires afin d'y apporter le renouvellement nécessaire et mieux préparer les apprenant aux défis du Troisième Millénaire.

SITE WEB DE LA FÉDÉRATION

La fédération possède maintenant son propre site Web dans les deux langues officielles, qui contiendra des articles d'actualité concernant ses activités et ses réalisations. *Pour le moment*, le site dispose d'une **adresse temporaire** :

<http://www.brunnet.net/fnbfa>

Des négociations sont en cours avec un fournisseur de services Internet pour obtenir une adresse permanente en anglais et en français. Nous vous tiendrons au courant des développements.

CONSEIL CONSULTATIF DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE (CCST)

Le CCST a pour mandat de « ... fournir au premier ministre du Canada des conseils éclairés et impartiaux sur les objectifs nationaux en matière de sciences et de technologies et leur application dans le contexte de l'économie canadienne », selon la correspondance que la fédération a reçue de M^{me} Jacqueline Thayer Scott, membre du Conseil et présidente du panel d'experts sur les compétences.

Dans sa lettre, M^{me} Thayer Scott demandait à la fédération de déléguer un représentant ou une représentante à un atelier de consultation sur invitation seulement, tenu les 3 et 4 juin à l'Université de Moncton, campus de Moncton. Les professeurs Lionel Dionne (APPUMAS), Don Fields (AUNBT) et Francis Weil (ABPPUM), ainsi que le directeur général, y ont participé.

L'atelier visait à fournir un rapport au premier ministre sur les compétences requises dans certains secteurs de l'économie canadienne qui sont en

bonne position concurrentielle ou « ... dont le potentiel de croissance et de création d'emplois est élevé ». Ces secteurs sont : l'aérospatiale; l'automobile; la biopharmaceutique et les biotechnologies en agriculture, aquiculture et foresterie; les technologies environnementales; et les technologies de l'information et des télécommunications.

La fédération a participé à de telles délibérations surtout parce qu'elle voulait tenter de présenter un équilibre face à ces organismes consultatifs du gouvernement qui semblent pour la plupart, sinon tous, spécialisés dans l'allocation de ressources en vue de l'acquisition de « compétences » au lieu de « connaissances ».

Heureusement, la fédération n'est pas seule à se préoccuper de cette situation. À la séance plénière d'ouverture, un participant a observé que l'économie du XXI^e siècle accordera une plus grande importance au « savoir » qu'à « l'information », et sa

remarque a reçu une approbation générale inattendue.

La conclusion de ce symposium de deux jours, auquel assistait une cinquantaine de participants, est difficile à évaluer. Toutefois, il semble que les délégués de la fédération et les autres personnes qui s'intéressent à l'importance des aspects de l'éducation postsecondaire qui ne sont pas totalement consacrés au transfert de ce type de « compétences », comme le dénote habituellement le terme, aient réussi à renforcer les visées des organisateurs de l'événement. La proposition selon laquelle l'allocation de ressources au perfectionnement de compétences non techniques, telles que l'analyse et l'évaluation critiques et la faculté d'adaptation, mérite à tout le moins autant d'importance que l'allocation de ressources au perfectionnement de « compétences » dont les applications pratiques sont plus immédiates et directes.

ACQUISITION DE COMPÉTENCES, LA SUITE

À la suite de l'atelier de consultation convoqué plus tôt ce mois-ci par le panel d'experts sur les compétences du CCST [voir ci-haut], le président et le directeur général ont assisté, les 22 et 23 juin (de nouveau à Moncton, mais cette fois à l'Hôtel Beauséjour) au symposium « Le développement des compétences dans une économie axée sur le savoir », organisé conjointement par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, Développement des ressources humaines Canada (DRHC), Industrie Canada et le Secrétariat de la recherche stratégique.

Les organisateurs du symposium (encore une fois, la participation était sur invitation seulement) l'ont présentée comme une « initiative de la recherche sur les politiques... en vue d'augmenter l'état actuel de compréhension du perfectionnement des compétences dans une économie

fondée sur le savoir. » Ses principales conclusions sont les suivantes :

Il faut avoir un aperçu général des compétences et de leurs conséquences. On s'entend pour dire qu'une « société formée de personnes compétentes et dotées d'une faculté d'adaptation est le produit de processus longs et complexes... » On met l'accent sur la « nature sociale de la compétence » et sur l'importance de la famille, de la cohésion sociale et du rôle des investissements, dès la première enfance, dans le perfectionnement des « compétences » au sens large.

Le perfectionnement des compétences a ses gagnants et ses perdants. Deux points font consensus : « l'économie fondée sur le savoir crée des victimes » et « la politique économique doit servir des objectifs humains ». Donc, les responsables de politiques doivent

s'assurer que la « qualité de vie » joue un rôle important dans l'équilibre des politiques sociale et économique.

Bien que l'idée d'une pénurie nationale de compétences soit un mythe, les perspectives régionales sont d'une importance fondamentale. Les recherches menées par DRHC montrent « qu'il n'y a pas, au Canada, de signes de lacunes généralisées en matière de compétences ». Alors que de nombreux intervenants s'inscrivent en faux contre ce qui est décrit comme des « affirmations exagérées voulant qu'il y ait un exode des cerveaux vers les États-Unis », c'est cependant « tout à fait vrai, et depuis longtemps, au Canada Atlantique », car cette région attire relativement peu d'immigrants pour compenser l'émigration.

L'acquisition des compétences n'est qu'un des aspects d'une éco-

(suite à la page 5)

ACQUISITION DE COMPÉTENCES, LA SUITE (suite de la page 4)

nomie et d'une société prospères. Les compétences sont une « condition nécessaire mais insuffisante » pour la mise en valeur d'une économie comme celle du Canada atlantique. L'économie fondée sur le savoir est en grande partie un phénomène urbain et le développement de l'économie de notre propre région, plutôt rurale, où les diplômés en haute technologie sont en nombre suffisant, est retardé en raison surtout de l'absence de stimulants de l'entrepreneuriat et de la « concentration d'une masse critique de sociétés de haute technologie » à l'extérieur de la région.

Il semble que la participation de la fédération à ce symposium et celle d'autres représentants de la commu-

nauté universitaire aient été utiles et que les interventions de leurs membres aient été entendues. Le Secréariat de la recherche sur les politiques a rédigé le seul rapport officiel public du symposium. Tiré de l'édition de septembre de sa publication trimestrielle, *Horizons* (vol. 2, n° 3), le passage suivant [ici traduit] est inclus dans le rapport :

« Il y a eu un débat et des divergences d'opinions sur les ensembles de compétences auxquelles il faudrait accorder de l'importance. Les universités... subissent une pression pour élaborer des compétences dans des domaines qui sont jugés plus pertinents pour une économie fondée sur le savoir... [Cela n'est pas] bien vu de certains tenants de l'approche et du

rôle traditionnels des universités. **Les participants au symposium ont appris que des recherches donnent à penser que les compétences qui importent vraiment dans une économie fondée sur le savoir – constitution d'équipes, leadership, autogestion – pourraient ne pas être le genre de compétences qui ont tendance à être associées à une approche professionnelle restreinte de la formation.** » [Accentué – La rédaction]

La fédération entend continuer à diffuser son message, dans chaque forum où ce sera nécessaire, voulant que « les compétences qui comptent vraiment » sont celles qui seront transmises quand les universités deviendront un peu plus que des écoles de formation.

LE PRIX CONDITION FÉMININE

Il nous fait plaisir de vous présenter la récipiendaire du prix condition féminine de l'année 1998-1999. Andrea Mossman, étudiante à l'Université Mount Allison a remporté le prix pour son essai "A New Rapunzel: Re-evaluating the Hairlessness Myth". Son essai sur l'idéal occidental de la beauté féminine est orienté tout particulièrement vers les cheveux et poils. Mossman affirme que l'idéal de la beauté a pour effet de sauvegarder une "séparation binaire et artificielle" des sexes. Les femmes sont valorisées par la société en tant qu'objets sexuels; donc elles cherchent passivement l'approbation de leur entourage au lieu de tenter d'obtenir le pouvoir dans l'arène économique et politique. Les cheveux des femmes, symbole sexuel, doivent être coiffés et disciplinés; ils illustrent ainsi la complicité avec la culture patriarcale. Les femmes don't les che-

veux ne se conforment pas à ces normes, et surtout les femmes qui n'éliminent pas les poils et le duvet facial commettent des transgressions importantes vis-à-vis des barrières entre les sexes et font face à des répercussions sociales telles que le ridicule, la honte et le rejet. Mossman déplore que la société accepte un idéal de beauté normatif et destructeur au lieu de libérer ses membres de leur anxiété par rapport à leur corps.

Une mention honorable a été décernée à E.M. Atkinson-Lamb, également de l'Université Mount Allison, qui a soumis deux excellents essais qui tracent le portrait de deux artistes féminines. Son essai "Eva Hesse", étude psychobiographique, est basé sur l'oeuvre et le journal intime de la sculptrice. La dualité entre le fatalisme et le positivisme, entre un pro-

fond sens de perte et la beauté qui se manifeste dans son oeuvre est aussi présente dans sa personnalité. Le deuxième essai intitulé "Unmasking a History Painter, Elisabeth Vigée-Lebrun" décrit la lutte de cette femme peintre du 18e siècle pour se faire accepter comme peintre historique par l'Académie Française, dominée par les hommes. L'essai examine les courants philosophiques du siècle et en particulier l'influence de Jean-Jacques Rousseau qui préconisait la subordination complète des femmes à une société partirarcale et rigide.

Le concours Prix condition féminine aura lieu de nouveau pendant l'année universitaire 1999-2000. Les lignes directrices et les feuilles d'inscription sont disponibles à la FAPPUNB et chez les membres locaux du comité.

LES ÉCRIVAINES DANS LES UNIVERSITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK REVISITÉES.

Il y a une an le Comité de la condition féminine de la FAPPUNB a préparé un exposé portant sur des professeures-écrivaines travaillant dans les universités du Nouveau-Brunswick. Nous avons présenté l'oeuvre de Simone LeBland-Rainville (Université de Moncton), Theresa Quigley (Université de Moncton), Christiane St.-Pierre

(Centre universitaire de Shippagan), Lilianne Welsh (Mount Allison University), Nela Rio (St. Thomas University). Cette année le comité a le plaisir de vous présenter Evelyne Foex, une autre femme qui enseigne et écrit à l'Université de Moncton. Un résumé de l'oeuvre de Mme foex préparé par Rose-Hélène Langeigne (Université de Moncton) a été envoyé

aux Départements de Français et d'Anglais des universités du Nouveau-Brunswick. Toute personne désireuse d'obtenir un exemplaire ainsi qu'un exemplaire de notre survoi des écrivaines-professeures de l'année précédente, est priée de s'adresser à la FAPPUNB.

Une ambiance chaleureuse durant la réception du Prix Nicole Raymond Award. Ci-haut [de gauche à droite] Claude Dionne (ABPPUM), Rick McGaw (AUNBT) et Jon Thompson (AUNBT). Ci-dessous: [de gauche à droite] Uta Doerr (FAUST), Peter Kepros (AUNBT), Ian Fraser (FAUST), Hans vanderLeest (MAFA) et Lionel Dionne (APPUMAS)



Les gagnants du Prix Nicole Raymond Award [de gauche à droite] Claude Dionne (1998), Allan Sharp (1988) Rick McGaw (1999) et Jon Thompson (1992).



L'exécutif de la Fédération pour 1999-2000 [de gauche à droite]: Claude Dionne, Vice-président; Daniel Bélanger, Trésorier; Ian Fraser, Président sortant; et Jack Vanderlinde, Président

ANNE-MARIE ARSENEAULT : PORTRAIT D'UNE FEMME ENGAGÉE

L'ABPPUM a l'insigne honneur d'inaugurer cette série de profils de nos membres distingués qui paraîtront dans chaque numéro du *Bulletin*. Notre Bureau de direction a décidé de privilégier, dans ses critères de choix, l'engagement au niveau des services à la collectivité. Nous sommes fiers de souligner ici les nombreuses contributions, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Université de Moncton, d'Anne-Marie Arseneault.

Acadienne native de l'Île-du-Prince-Édouard, Anne-Marie est professeure à l'École des sciences infirmières depuis 1973. Elle détient un Baccalauréat en sciences infirmières de l'Université de Moncton et une Maîtrise en sciences en santé communautaire et en épidémiologie de la Queen's University, en plus d'avoir suivi des cours de perfectionnement en gérontologie et en bioéthique à l'Institut de gérontologie de la Michigan University at Ann Arbor, au J. & R. Kennedy Institute of Ethics de la Georgetown University, et à l'Université de Montréal. Elle a publié, seule ou en collaboration, un chapitre de livre et dix articles dans des revues du milieu (*Égalité, La Revue de l'Université de Moncton*), provinciales (*Nursing Québec, Registered Nurse*), nationales (*Revue canadienne de recherche en sciences infirmières, Revue canadienne du vieillissement*), et internationales (*Health Care for Women International, International Nursing Review, Journal of Advanced Nursing*). Elle a de plus donné, seule ou avec d'autres, une dizaine de communications lors de congrès scientifiques, et une quinzaine de conférences sur la santé et les droits des femmes âgées et sur l'histoire du nursing. Elle a été lectrice externe et membre de plusieurs jurys de thèses de maîtrise. Ses principaux champs d'enseignement sont la santé communautaire théorique et clinique, la santé et le développement humain, et l'éthique professionnelle.



En plus d'être une professeure fort appréciée de ses étudiantes et étudiants, Anne-Marie s'est particulièrement signalée au chapitre de ses engagements. **À l'interne**, au sein de son École, elle a participé à divers comités dont le Comité des programmes. Elle a été membre du Sénat académique de 1988 à 1992, ainsi que de plusieurs sous-comités du Sénat pendant ces quatre années et par la suite. Elle a fait partie du Conseil d'administration (C.A.) de la revue *Égalité* et de la *Revue de l'Université de Moncton*. Anne-Marie a aussi été très active au sein de notre Association: elle a représenté son École au C.A. de l'ABPPUM de 1986 à 1988, puis a siégé au Bureau de direction, de 1996 à 1999, les deux dernières années à titre de vice-présidente à l'externe et donc responsable dans ce poste des relations avec l'ACPPU et la FAPPUNB.

Ses engagements **à l'externe** se situent aux plans national, provincial et régional. Depuis 1986, elle participe à divers comités de l'Association canadienne des écoles universitaires de nursing, notamment au Bureau d'agrément dont elle a été présidente en 1995-96. Depuis 1987, Anne-Marie a fait partie à plusieurs reprises d'équipes de visite pour l'agrément de programmes en sciences infirmières, notamment à

l'Université de Montréal, à l'Université de Sherbrooke, à l'Université du Québec à Hull et à la McGill University. En septembre 2000, elle participera à une visite d'agrément à la University of British Columbia. On peut noter plusieurs engagements également à l'Association canadienne pour l'histoire du nursing, dont elle fait partie en 1997-98 du Bureau de direction. Elle est aussi membre de plusieurs comités à l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick, comme entre autres le Comité de formation, depuis 1996. Elle fut membre du Comité Vieillir au féminin de l'Université du 3e âge de 1986 à 1995, trésorière du Conseil sur la santé multiculturelle du Nouveau-Brunswick de 1988 à 1995, et membre du Comité d'éthique de la Corporation hospitalière Beauséjour depuis 1995.

Bref, Anne-Marie Arseneault est une professeure engagée, qui ne ménage ni son temps ni ses énergies pour faire avancer la cause de sa profession, des femmes, de l'ABPPUM, c'est une travailleuse d'équipe qui fait progresser les dossiers partout où elle passe. Nous sommes heureux et très fiers de vous la présenter aujourd'hui en reconnaissance de ses nombreuses contributions, et en espérant qu'elle ne prendra pas sa retraite de sitôt!

Greg Allain, Président de l'ABPPUM

Gagnante de la Bourse d'études de la FAPPUNB



La photographie nous montre le professeur Gary Long de l'université de Moncton, Campus d'Edmundston qui remet la bourse d'études Semeluk pour l'année 1998-1999 à Josée Sirois lors de la collation des diplômés. Inscrite au campus de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston, Josée a l'intention de poursuivre ses études en sciences.

Prix Nicole Raymond Award



Au cours de l'assemblée générale et de la session plénière annuelles de la Fédération, tenues au campus de University of New Brunswick, Fredericton les 13 et 14 mai 1999, le prof. William (Bill) Graham, président de l'ACPPU, a remis le prestigieux Prix Nicole Raymond Award de la Fédération pour l'année 1999 au professeur Rick McGaw (à droite). Nous offrons au professeur McGaw nos plus sincères félicitations.

Membres du bureau de direction 1999 - 2000

Président

Jack Vanderlinde
(506) 453-4723

Vice-président

Claude Dionne
(506) 858-4602

Secrétaire-trésorier

Daniel Bélanger
(506) 737-5151

Président sortant

Ian Fraser
(506) 452-0634

Président/e/s de comités

Comité de la condition féminine

Uta Doerr(STU)

Comité de la caisse de défense d'urgence

Jon Thompson(UNB)

Prix Nicole Raymond Award

Uta Doerr(STU)

Comité de la bourse d'études

Daniel Bélanger(CUSLM)

Bureau de la Fédération

65 Brunswick, suite 297
Fredericton, N.-B.
E3B 1G5
Tel : (506) 458-8977
Fax: (506) 458-5620
C-él-n: fnbfa@nbnet.nb.ca

Directeur général

Desmond A. Morley

Secrétaire

Patricia Lewington

Comité Éditorial

Claude Dionne,
Éditeur en chef
George Semeluk

Les opinions exprimées dans le Bulletin ne sont pas nécessairement celles du Conseil et Bureau de Direction de la FAPPUNB/FNBFA